ART. 15 N° AC284

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Tombé

AMENDEMENT

N º AC284

présenté par Mme Colboc, rapporteure et M. Gaultier, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 4, substituer au mot :	
« récepteurs »	
le mot	
« équipements ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.